

## KRACH SUR L'INTERESSEMENT 2008

La commission de l'accord sur l'intéressement aux résultats financiers s'est réunie le jeudi 12 février.

**L'accord sur l'intéressement aux résultats financiers, dont FO a toujours été signataire et qui nous a ramené jusqu'à aujourd'hui, des primes non négligeables, est basé sur une enveloppe de 6% du résultat net, à la condition d'avoir obtenu pour 2008 une marge opérationnelle au moins égale à 3%, si tel n'est pas le cas, cette enveloppe est diminuée de 50%.**

**Pour 2008, la marge opérationnelle n'a pas atteint, et de loin, cette barre de 3%.**

**Elle se situe à 0,6%, cela veut donc dire que l'enveloppe doit passer de 23 millions d'euros à 11,5 or, 13,32 millions ont déjà été versés au titre de l'avance ce qui veut donc dire qu'il ne restait plus rien à redistribuer.**

**Les élus Force Ouvrière ont refusé cet état de fait, et la Direction Générale a fini par accepter de déroger à l'accord en répartissant la totalité des 23 millions d'euros.**

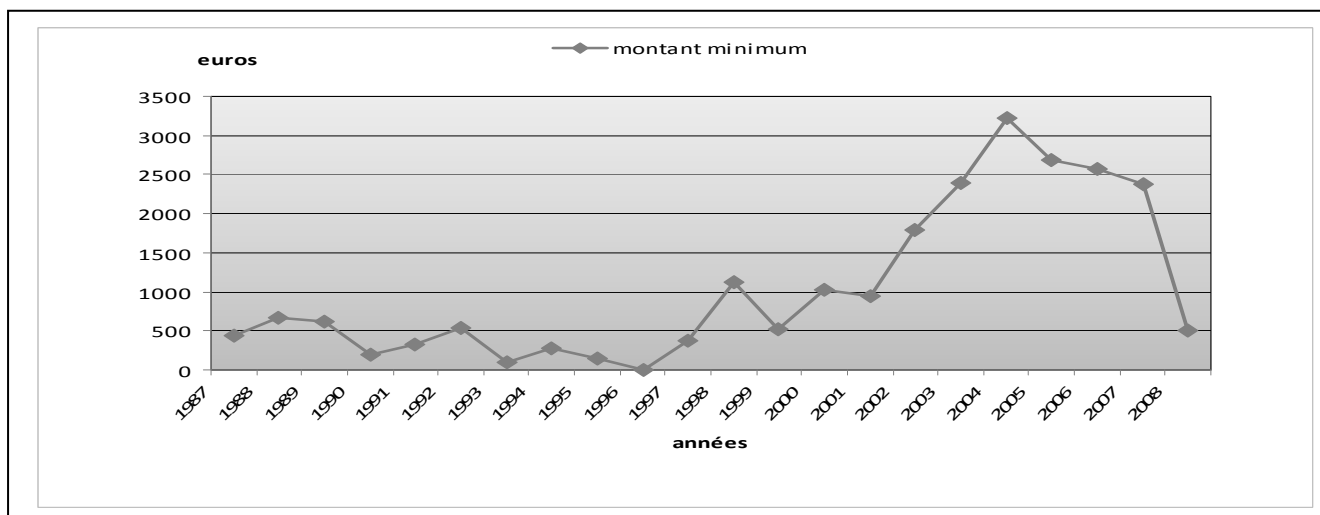
**Montant du solde versé le 31 mars 2009 =**  
(200€ de part uniforme + 9,75€ par tranche de 100€ mensuels) – avance perçue

***Le solde moyen à percevoir par tranche de 100 est de 8,84 € pour un APR***

*Exemples de calcul des droits individuels (en moyenne):*

APR : P1CS coeff 185      Montant du solde = 8,84 € x Brut SS paie décembre (cumul annuel)  
100 € x 12 (mois)

ETAM : Coeff 305      Montant du solde = 6,42 € x Brut SS paie décembre (cumul annuel)  
100 € x 12 (mois)



# **AGS : 2009 priorité absolue au pouvoir d'achat !**

Les négociations salariales 2009 ont commencé ce vendredi 13 février. De cette première réunion, il n'en est comme tous les ans pas sorti grand chose de concret, la Direction de son côté a présenté son bilan 2008 et les perspectives 2009 pour l'entreprise, les organisations syndicales ont de leur côté présenté leurs revendications.

Pour FO, RENAULT doit garantir le pouvoir d'achat des hommes et des femmes qui n'ont pas démerité par leurs efforts, et n'ont aucune responsabilité dans la crise actuelle, c'est dans l'intérêt de l'Entreprise et de la relance de la consommation !

## **Force Ouvrière revendique :**

### **1) Pour éviter le chômage partiel :**

- l'ajustement des niveaux de production
- la mise en place de formation pour le personnel dans le cadre du parcours et de l'évolution professionnels (ex : passage de blocs)

### **2) Pour indemniser le chômage partiel :**

- faire pression sur l'Etat pour aller au delà de la prise en charge de 60% (accord signé par FO le 15/12/2008), avec pour objectif une indemnisation visant les 100%

### **3) Pour garantir le pouvoir d'achat via les salaires :**

- une augmentation générale des salaires significative
- un effort particulier pour les bas salaires comme la mise en place d'un talon minimum substantiel
- une enveloppe pour les augmentations individuelles permettant : des changements de coefficient plus nombreux, davantage de blocs de compétence, l'augmentation des compléments de carrière, la revalorisation des primes d'astreinte, de douche, de nuisances et des médailles du travail.

**Avec une prime d'intéressement en berne et le chômage partiel subi par les populations les plus fragiles, la Direction doit pratiquer une politique salariale juste et comprise de tous.**

**Prochaines réunions de négociations les lundi 23 février et le mardi 10 mars.**